

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je prononce aujourd'hui les vœux de notre université dans un contexte bien singulier.

Notre pays vient de subir, à travers une attaque terroriste ôtant la vie à 17 de nos concitoyens dont un professeur d'économie Bernard Maris, une atteinte ignoble et inadmissible à l'une de ses valeurs essentielles qui fondent la liberté de notre pays : la liberté d'expression.

En agissant ainsi, les assassins ont aussi attaqué les valeurs de l'université qui sont naturellement celles de la République, la liberté d'expression en tête.

Mais nous savons que ce n'est pas la violence qui peut venir à bout des libertés, c'est la pensée libre qui vient à bout de toutes les oppressions.

Cette pensée libre est l'essence même de notre métier tant en formation qu'en recherche.

La compréhension de notre monde, l'analyse de son histoire et la contribution à la résolution des grands défis sociétaux sont les moteurs du vivre ensemble dans une société où nous devons penser à nos actions pour les générations futures.

La rétrospective de 2014 en est bien la traduction (remerciements Com).

Les vœux sont bien l'occasion de partager avec vous les éléments factuels de la dynamique de notre établissement

## ***(Formation Continue et Apprentissage)***

Oui, notre université continue à être attractive, ses effectifs toujours en progression avec 26 380 étudiants tant en formation initiale qu'en formation tout au long de la vie.

Je tiens à souligner en formation initiale la progression, non démentie depuis 4 ans, des inscriptions aux formations en sciences et technologies qui doit nous rassurer sur les efforts fournis dans le cadre de la liaison lycée/université.

Mais c'est bien-sûr dans toutes nos disciplines que cette progression existe montrant la vitalité du besoin de formation et de connaissance.

Le besoin de se former tout au long de la vie s'exprime très clairement à travers l'accroissement de la demande en matière de formation continue.

Le chiffre d'affaires l'atteste puisqu'il passe la barre des 6,2 millions d'euros en 2014 soit une augmentation de 9,4%.

L'attractivité de nos formations se traduit également par une augmentation de 10% du nombre de stagiaires en parcours longs et de 27% dans le cadre de l'alternance.

Nous devons également réfléchir au développement de la formation continue dans le cadre de la nouvelle loi de réforme de la Formation Professionnelle en veillant à ce que le virage soit pris dans les meilleures conditions possibles et notamment par la création d'une cellule Insertion professionnelle dédiée aux stagiaires de l'Université de Rennes 1 afin de les accompagner dans une insertion durable dans l'emploi.

Enfin, concernant l'apprentissage, le Centre de formation d'apprentis (CFA) universitaire dont la direction est désormais assurée par Rennes 1 (en la personne de Laurent Bironneau) a obtenu des fonds régionaux pour son programme Qualité.

L'effort de restructuration mené avec les 3 autres universités bretonnes a donc porté ses fruits et il doit être maintenu pour le développement de ce CFA.

Tant en formation initiale qu'en formation continue, notre attention se porte bien évidemment sur le lien entre nos enseignements et le besoin socio-économique.

Celui-ci se traduit naturellement à travers la politique d'insertion professionnelle :

- Généralisation à l'ensemble des Masters des modules Réussir Son Insertion Professionnelle (RSIP)
- 5ième édition du Forum des Masters Scientifiques : 60 entreprises, 950 étudiants présents
- Ouverture de l'annuaire des diplômés à l'ensemble du personnel de Rennes 1
- 1 600 offres de stages et d'emplois mises à la disposition des étudiants

Les enquêtes d'insertion professionnelle à Rennes 1 réalisées par l'OSIPE (enquête à 30 mois pour les diplômés de 2011) montrent un excellent taux d'insertion professionnelle de 91,4% pour les masters et de 91,8% pour les licences professionnelles, des taux largement supérieurs à la moyenne nationale.

La dynamique socio-économique c'est aussi la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

En 2014, le P2EB devient le PEPITE Bretagne à savoir le Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat. Il fait partie des 29 pôles labellisés par le MESR.

La soirée de lancement aura lieu le 27 janvier 2015. Les partenariats locaux sont la Région Bretagne, la caisse des dépôts et les métropoles et agglomérations.

La vocation du PEPITE est de susciter l'esprit d'entreprendre des étudiants.

Deux faits marquants sont à signaler pour cette année pour les étudiants porteurs de projets :

- La naissance du statut d'étudiant entrepreneur pour les étudiants en cours de formation et ceux qui ont terminé leurs études depuis moins de 3 ans. L'idée est d'aménager leurs études comme pour les sportifs de haut niveau. La première promotion compte 17 étudiants des quatre Universités Bretonnes et des Ecoles.

- Sur le plan de la formation, la création du diplôme d'étudiant entrepreneur. Il démarre en janvier 2015 à l'Université de Rennes 1 à l'IGR-IAE de Rennes. L'objectif est de faire murir les projets en immersion avec les réseaux spécialisés.

### ***(Numérique)***

Formation initiale, formation tout au long de la vie, nous le voyons bien sont au cœur de notre métier, un métier qui évolue dans ses pratiques.

L'importance de la stratégie numérique dans notre offre de formation est grandissante.

Notre Université se dote actuellement de nouveaux outils numériques grâce aux investissements d'UEB C@mpus.

La création à partir du CIRM devenu SupTICe est une réponse appropriée absolument nécessaire au développement d'une pédagogie du XXIème siècle.

Je réaffirme le soutien que notre université doit apporter aux enseignants dans leur investissement pédagogique et particulièrement avec le numérique.

Sur le campus de Beaulieu, un bâtiment nouveau, dont un des objectifs sera de promouvoir la pédagogie universitaire numérique via un teaching center, est en construction et verra le jour à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine

***Tous ces efforts s'inscrivent dans notre stratégie de développement à (l'international).***

Il est important de rappeler que l'université poursuit son internationalisation au bénéfice des étudiants et de la recherche : près de 3 600 étudiants internationaux inscrits, environ 1 000 étudiants de l'université en mobilité internationale stage ou étude, plus d'une dizaine de formations en langue anglaise, des formations délocalisés et des doubles diplômes, autour de 25 thèses soutenues chaque année en co-tutelle.

Il faut également souligner la reconduction du master Mamaself au titre du programme Erasmus+ et la reconnaissance attribuée par l'Academic Committee (Association des Juristes Franco-Britanniques) en décernant le PRIX UNIVERSITAIRE ROBERTSON-HORSINGTON 2014 à l'Université de Rennes 1 pour son Magistère Juriste d'Affaires Franco-Britannique.

***(Concernant la Recherche)***

La rétrospective l'a bien montrée : la recherche doit, elle aussi, être résolument tournée vers l'international :

En attestent :

- 13 laboratoires internationaux avec le CNRS et l'INSERM.

- Une UMI (Unité Mixte Internationale) avec le Japon à Tsukuba (associant le CNRS, Rennes 1 et le partenaire industriel Saint-Gobin)

### **(Europe)**

Le programme H2020 est également bien lancé. Après avoir effectué beaucoup de travail sur la sensibilisation, les phases d'ingénierie de montage ont été initiées et nous commençons à avoir les retours des premières vagues d'appel : 3 résultats positifs.

Il faut souligner également la création d'une 8<sup>e</sup> chaire pour le Centre d'Excellence Jean Monnet (CEJM) qui se structure désormais en GIS avec nos partenaires de site (Université Rennes 2, Télécom, IEP, ENS, EHESP, Ecoles de St-Cyr-Coëtquidan)

En recherche, 2014 a été une année exceptionnelle de médailles CNRS récompensant des chercheurs du CNRS et de notre université au sein des unités mixtes : 1 argent et 3 bronzes : formulons nos vœux pour que cette dynamique se poursuive.

2 Fédérations Hospitalo-Universitaires (FHU Camin et Techsan) ont vu le jour avec leur labellisation nationale par l'alliance AVIESAN.

Il s'agit d'une stratégie construite que nous appuierons conjointement avec le CHU.

Par ailleurs, le pôle Cyber, prévu au pacte d'avenir, en Bretagne démarre effectivement en 2015 avec la signature le 12 décembre 2014 d'un accord général de partenariat pour le pôle d'excellence cyber.

Il s'agit d'une structuration unique en France et certainement à terme en Europe en formation et Recherche en cybersécurité.

***Le dynamisme de notre recherche se traduit également à travers sa (valorisation).***

Ainsi, nous observons :

- Une forte augmentation de plus de 60% par rapport à 2013 de l'activité contractuelle des laboratoires de l'Université avec les entreprises.
- Une augmentation de plus de 40% par rapport à 2013 des Bourses CIFRE
- L'hébergement et la participation à la création de 3 nouvelles entreprises innovantes (Cherry Biotech, HCS Pahrma et Ionwatt)

Il faut y voir l'effet des investissements très importants de l'Etat dans le cadre des SATT.

Grâce aux innovations constantes de nos chercheurs, nos laboratoires ont contribué de manière certaine à renforcer nos relations avec un grand nombre d'entreprises, locales, nationales et internationales.

***(La Fondation)***

La mobilisation de nombreux acteurs de la recherche et de la formation à l'échelle de notre institution, renforcée par le dynamisme de la Fondation Rennes 1, a permis également à notre université de devenir aujourd'hui un acteur majeur du développement socio-économique de notre métropole.

En 2015, la fondation fêtera ses 5 ans ; ce sera une étape clef pour dresser le bilan et se projeter dans l'avenir.

La Fondation Rennes 1 « Progresser, Innover, Entreprendre » est devenue un lieu incontournable des relations avec les entreprises. Notre établissement ne peut que se réjouir de tels partenariats forts et inscrits dans la durée au service de la formation et de la recherche et si précieux pour le développement de notre territoire.

### ***(Culture scientifique)***

Une université doit être ouverte sur le monde et partager le savoir, tout comme les autres universités et notamment Rennes2.

En ces tristes jours où l'obscurantisme montre son visage, la connaissance et la liberté d'expression doivent être encore plus mises en avant, notamment celle qui s'exprime par l'art et la culture.

En 2014, nous avons pu créer en réponse à une proposition de l'Académie des Sciences une **Maison Pour la Science en Bretagne**.

C'est sur toute la Bretagne que les Professeurs des Ecoles et des Collèges pourront suivre des formations pratiques sur divers sujets scientifiques. Ces approches des sciences expérimentales seront assurées par les chercheurs et les enseignants-chercheurs et pourront ensuite être transposées dans les classes.

De nombreux enseignants-chercheurs de toutes disciplines, des personnels en charge des collections et du service culturel ont animé, sous la houlette de Nathalie Audebrand, une **Année de la cristallographie** qui a été particulièrement riche et réussie.

**Nous célébrerons en 2015 l'année de la Lumière.**

### ***(Finances)***

Bien entendu toutes ses actions passées et futures ne peuvent se réaliser sans la stabilité financière et l'engagement de tous.

Notre établissement tient la route.

En 2014, nous avons poursuivi la politique et la gestion initiées précédemment et cela a porté ses fruits au niveau financier et RH.

Grâce à une gestion prévisionnelle pour laquelle, il faut saluer le travail des services, notre budget est en équilibre, notre trésorerie et notre fond de roulement sont corrects, sans superflus dans le contexte que vous connaissez.



Ce pilotage permet d'avoir des éléments positifs prévus sur 2015 et en particulier dans un contexte où, malgré nos efforts, tous les postes ne sont pas ouverts, il faut tout de même noter une augmentation du nombre de postes ouverts aux titulaires (+11 postes par rapport à 2014.) Il faut y ajouter un poste Fioraso pour 2015.

2014 a permis de concrétiser la charte des contractuels, le travail sur la qualité de vie au travail, les actions de gros travaux prioritaires sur la sécurité et l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

-----

Mesdames, Messieurs, chers amis,

L'Année 2015, au-delà de ce qui fait la vie de notre université sera une année décisive.

Je veux d'abord parler de la création de l'Université de Rennes.

Nos établissements de Rennes 1 et Rennes 2 se sont engagés avec détermination dans le processus de fusion les 14 et 18 mars 2014.

Il s'agit bien de faire de l'Université de Rennes un acteur des grands défis scientifiques, socio-économiques et culturels au cœur de son territoire.

La création de l'Université de Rennes, résultat de la fusion des universités de Rennes 1 et Rennes 2, fait coïncider un territoire et une université.

L'Université est attendue par une métropole et une région dont l'ambition est de devenir un territoire de la connaissance et de l'innovation à l'échelle européenne.

Grande université de la métropole rennaise, la nouvelle université doit être aussi une université de proximité dans les plus grandes agglomérations des départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor.

La vocation de l'Université de Rennes est celle d'une université de rang international jouant pleinement son rôle sur le territoire régional et interrégional au sein de la ComUE Université Bretagne Loire (UBL) en cours de création.

De cette résonance avec le territoire naît une responsabilité nouvelle, celle d'être, plus qu'hier, une institution qui contribue de façon décisive à relever, par le savoir, l'innovation et la créativité, les défis économiques, sociaux et culturels.

**Nous devons relever le défi de l'articulation entre sciences dures et sciences humaines et sociales, pour une politique différenciante en matière de recherche, d'innovation et de formation.**

Et je ne fais pas allusion qu'au SHS de Rennes 2 mais aussi au Droit, à l'Economie, à la Gestion et à la Philosophie.

La déclinaison des priorités de recherche en défis sociétaux a imposé la prise en compte des dimensions humaines et sociales dans la pluridisciplinarité nécessaire pour relever ces défis dans la recherche et l'innovation.

Ainsi chacun reconnaît aujourd'hui que l'apport des SHS ne constitue pas un simple supplément d'âme.

Toutefois, nombreux sont ceux qui considèrent que leur utilité se limite à leur capacité à étudier les usages des nouveaux objets techniques et l'acceptabilité des bouleversements qu'ils engendrent (le nucléaire, la révolution numérique, le réchauffement climatique, les gaz de schistes, etc.).

Il n'est en effet pas évident pour chacun que, pour répondre aux défis de société, la recherche ne peut ignorer les dimensions psychologiques,

sociales, économiques et politiques de ces défis.

Il leur est encore moins évident qu'à l'heure de la mondialisation, il ne saurait être question d'avoir comme seule référence les modèles sociétaux occidentaux actuels et que les regards de l'historien et des spécialistes des langues et des civilisations s'avèrent indispensables.

Le monde n'est pas qu'économique, il est socio-économique, et pour cette raison, il est culturel et ne peut être compris sans l'aide des sciences de la culture.

L'Université de Rennes doit relever trois défis :

- **Le défi de la société et de l'économie de la connaissance,**
- **Le défi de l'articulation entre sciences dures et sciences humaines et sociales, pour une politique différenciante en matière de recherche, d'innovation et de formation,**
- **Le défi du temps long et de l'universalité, pour une politique dédiée à la recherche de haut niveau et la réussite de ses étudiants.**

Il s'agit bien de faire de l'Université de Rennes une université parmi les 10 premières de France en termes d'attractivité et de placer les étudiants au cœur de cette Université.

La démarche que nous menons, place les personnels au centre du processus de la construction de la nouvelle université.

Nous devons ensemble encourager l'émergence d'une communauté unie de travail.

Donner aux personnels de l'université des « garanties » est pour nous une priorité, en respectant des engagements concrets.

En effet, le processus de création de l'Université de Rennes s'appuie sur

une communauté de valeurs rappelées dans la Charte des engagements votée par les Conseils d'administration de Rennes 1 et Rennes 2 en mars 2014.

Il est de mon devoir, en ce jour des vœux, de porter mes espoirs pour que ce formidable engagement de nos deux communautés ne connaisse pas de faiblesse.

Une motion intersyndicale votée par 17 membres du conseil d'administration de l'Université Rennes 2 en date du 12 décembre 2014 provoque en effet une grande inquiétude.

La proposition de report du vote des statuts du 24 mars au 15 septembre 2015 fait peser très clairement un risque majeur sur le processus de fusion et la création de l'université au premier janvier 2016.

Nos deux universités se sont engagées avec volontarisme dans ce processus sur trois axes : celui de l'organisation de la nouvelle université, celui du projet d'établissement avec en particulier la préparation du prochain contrat quinquennal 2017/2021, et enfin celui de la préparation des statuts.

Un travail considérable est mené par tous.

Le travail mené par la commission commune des statuts, composée d'élus de nos deux établissements, s'est jusqu'ici déroulé conformément au planning pré-établi. Ainsi en attestent les différents comptes-rendus.

L'élaboration des statuts de la future université se doit bien évidemment de respecter les termes de la charte des engagements communs votée par nos deux conseils d'administration les 14 et 18 mars 2014. Cette charte mentionne des objectifs d'équilibre que nos deux établissements se doivent de respecter.

J'en reprends ici les termes : « *le principe retenu est celui d'une représentation garantissant au sein des conseils centraux les équilibres actuels des établissements et le poids relatif des différents secteurs. Ces dispositions feront l'objet d'une concertation et seront précisés d'ici la fin de l'année 2014* ».

Le conseil académique, tant sur le volet de la commission recherche que sur celui de la commission formation, se doit, dans sa composition, de respecter la charte des engagements, et en particulier le poids relatif des différents secteurs.

Il y a donc lieu de traduire ces phrases en répartissant les sièges conformément à ces engagements. Certains peuvent vouloir ne pas prendre en compte des données chiffrées au prétexte d'entériner des sous-représentations, en particulier au niveau des sciences humaines et sociales.

Il faut en tenir compte et avoir une lecture sur les dynamiques en cours. Mais ce n'est pas en proposant un égalitarisme injustifié dans tous les conseils y compris le Conseil d'Administration, qui n'a jamais prévalu à aucune fusion sur le territoire français, que le respect des équilibres actuels pourra se faire.

Les concertations doivent se dérouler dans un climat serein en respectant les échéances.

Je rappelle enfin, toujours dans le cadre de l'engagement numéro 1 de la Charte, que « *la nouvelle université maintient le périmètre des composantes actuelles (UFR, instituts, écoles, etc...).* Son organisation garantit à chaque composante le maintien de ses modalités actuelles de gestion des moyens. Les composantes pourront se regrouper sur des dossiers communs, à leur initiative et

*sur un projet partagé au sein des secteurs tels qu'ils existent aujourd'hui dans chacune des universités, ou entre secteurs »*

Nous possédons bien là de l'indispensable outil permettant de rassurer ceux qui doutent. Nous devons, par le dialogue et l'écoute, trouver le moyen de bâtir une université dans laquelle chacun pourra être acteur de son développement à travers « des dévolutions des conseils centraux concertées et maîtrisées. »

La charte que nous avons signée ensemble, et son premier engagement, contiennent tous les éléments nous permettant d'arriver à cet objectif partagé, indispensable à notre territoire.

Le conseil d'administration de Rennes 2 le 6 janvier n'a pas permis de faire évoluer la situation,

Cela m'amène à convoquer jeudi 15 janvier un CA exceptionnel de notre université afin d'analyser la situation mais aussi de dire, avec l'accord de notre CA, à nos collègues de Rennes 2, que si nous entendons leur inquiétude, seuls l'écoute réciproque et le dialogue nous permettront d'avancer.

S'il faut différer de quelques temps la date du votes des statuts, je le proposerai au CA de Rennes 1, en ne perdant pas de vue la nécessaire création au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de l'Université de Rennes, permettant l'inscription du futur établissement dans un seul contrat d'établissement à proposer à nos tutelles.

- Je formule mes vœux pour qu'avec nos collègues de Rennes 2 nous poursuivions sans retard la construction de cette belle Université.

Nous ne devons pas par ailleurs perdre de vue, la nécessaire inscription de l'université dans le calendrier des Communautés d'universités.

Les statuts de la ComUE Université Bretagne Loire sont en train d'être finalisés, nous allons devoir bientôt les voter.

La ComUE UBL verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nous avons défendus en 2014 le périmètre interacadémique de la ComUE, et les politiques nous ont écoutés et désormais soutiennent notre démarche.

Nous devons y être moteur, au regard des rôles de coordination de la recherche et de la formation que le législateur a inscrits, mais aussi au-delà dans les projets fondamentaux que nous développerons à cette échelle,

Je ne citerai que la reconfiguration des écoles doctorales et leur coordination à cette échelle.

Travailler ensemble, mettre les outils au bon endroit est juste la nécessaire condition du développement de l'enseignement supérieur de la Recherche sur dans notre territoire.

Nous formulons donc avec toute notre équipe, tous nos vœux :

- à vous, personnels de notre Université, vous qui faites l'université par votre engagement et vos qualités pour que 2015 voit se réaliser tous vos projets
- à vous étudiants pour que vous trouviez dans notre université toutes les ressources vous permettant de bâtir un avenir professionnel mais aussi une conscience de femmes et d'hommes libres et éclairés
- Nous formulons enfin des vœux afin que notre université, avec tous ses partenaires du monde socio-économique et bien entendu avec les organismes avec lesquels nous partageons nos unités, puisse remplir ses missions de production et de diffusion des savoirs au bénéfice de tous, sans entrave, et avec un soutien réaffirmé en référence aux grands principes de démocratie, liberté et progrès auxquels nous sommes tous très attachés.